



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-94232>

Département(s) de publication : **13, 04, 05, 84**

Annonce n° **25-94232**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Université d'aix marseille

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance Portes Piétonnes, Barrières, Portails, Rideaux et autres installations d'Aix-Marseille Université (AMU)

Description : Le présent marché a pour objet la maintenance préventive, curative et les travaux de GER des : - Portillon (piéton extérieur) - Porte (piétonne entrée/sortie de bâtiment) coulissante - Grille ou rideau métallique - Barrière levante - Porte de garage sectionnelle ou battante < 3 mètres de hauteur - Porte industrielle hauteur \geq 3 mètres de hauteur (sectionnelle ou battante) - Portail double battants ou simple battant - Portail coulissant suspendu ou au sol - Borne escamotable - Tourniquet (Non motorisé) - Couloir rapide. La consultation comprend les lots suivants : LOT 1 : Ville d'Aix et de Marseille (Site : St Jérôme, IUT Susini et Château Gombert) ainsi que autres communes (Site : la Ciotat, Avignon, Salon, et Arles). LOT 2 : Ville de Marseille (District Centre et Sud) ainsi que la composante Médecine Nord. LOT 3 : Sites des Alpes (Digne et Gap) Ce lot ne fait pas partie de la présente consultation. Conformément à l'article R. 2123-1 du code de la commande publique, l'Université a décidé de mettre en oeuvre une procédure adaptée pour le lot 3 « Sites des Alpes (Digne et Gap) » en 2026 (ce lot comporte un seuil maximum annuel strictement inférieur à 10 000 Euros HT). Chaque lot constitue un marché. Sauf spécification particulière, le marché est désigné indifféremment dans les documents de la consultation « marché » quel que soit le lot concerné. Sauf spécification particulière, l'ensemble des dispositions mentionnées dans les documents de la consultation s'appliquent à l'ensemble des lots. -Limitation du nombre de lots susceptibles d'être attribués à un même opérateur économique ==> Les opérateurs économiques peuvent soumissionner à l'ensemble des lots, mais seul un lot sera attribué par candidat. Pour plus amples détails : cf. article 8.3 du Règlement de la Consultation - RC. Pour l'ensemble des lots, la consultation a été passée selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions mentionnées au 1° de l'article R. 2124-2 du Code de la Commande Publique et des

articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (pour l'ensemble des LOTS) en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Le marché est conclu à prix forfaitaires pour les prestations régulières de maintenance forfaitaire annuelle (cf. Bordereau des Prix - BP - onglet 1 - partie préventive : annexe 1 de l'acte d'engagement pour chaque lot) et à prix unitaires pour les prestations de dépannage et de commande d'équipement(s) supplémentaire(s) qui feront l'objet de bons de commande valant ordres de services (cf. Bordereau des Prix - BP - onglet 2 - partie curative / à bons de commande : annexe 1 de l'acte d'engagement pour chaque lot). Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCP - Liste des installations (LOTS 1 et 2). La description des prestations est décrite dans le CCP et ses annexes.

Identifiant de la procédure : c26f9b25-b25c-44f0-802c-048dfc1c5b32

Avis précédent : ea44cbcb-cd3e-4014-ab7d-238f2c406378-02

Identifiant interne : AMU74-2024

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50800000 Services divers d'entretien et de réparation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Aix-en-Provence, Marseille, La Ciotat, Salon de Provence, Arles

Code postal : 13000

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Avignon

Code postal : 84000

Subdivision pays (NUTS) : Vaucluse (FRL06)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 280,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : -Limitation du nombre de lots susceptibles d'être attribués à un même opérateur économique : ==> Les opérateurs économiques peuvent soumissionner à l'ensemble des lots, mais seul un lot sera attribué par candidat. Pour plus amples détails : cf. article 8.3 du Règlement de la Consultation - RC. Communication des

documents du marché: Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse internet du profil d'acheteur mentionnée dans le présent avis de publicité. Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé sur le profil acheteur (PLACE) anonymement ou après identification. Il est précisé que les sociétés qui téléchargent anonymement le dossier de consultation ou indiquent une adresse courriel erronée ne pourront être informées des éventuels éléments complémentaires au cours de la procédure (communication des réponses de l'administration suite aux questions, report de délai, questions diverses, ...). De la même manière, la société qui s'identifie sur PLACE lors du dépôt de son offre doit donner une adresse courriel valide et permettant de façon certaine les échanges électroniques en fin de procédure avec l'administration (demande de précision sur l'offre, rejets, demande à la société attributaire, ...). En cas de difficultés, il est possible de contacter le support « clients » grâce au lien « Assistance » de l'onglet « Aide » de la plateforme (pour cela la société devra préalablement créer un ticket sur PLACE) ou bien au numéro qui vous sera communiqué après établissement du ticket sur PLACE <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAide> De plus, afin d'être informé des échanges, le candidat doit vérifier que l'adresse des échanges avec le profil d'acheteur, « nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr », est accessible ou mise sur la liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans l'entreprise et s'assurer que les courriels provenant de cette plateforme/profil acheteur ne sont pas classés dans la rubrique « spam » de sa messagerie électronique. Le courriel du référent concernant ce marché est : arkia.belhadi@univ-amu.fr - Information concernant la communication des informations complémentaires: Les candidats peuvent poser des questions administratives ou techniques relatives au Dossier de Consultation des Entreprises - DCE - concernant le présent marché. En cas de questions, celles-ci seront posées OBLIGATOIREMENT sur la plate-forme des achats de l'état - place à l'adresse du profil d'acheteur. Pour plus d'information se reporter à l'article 3 du Règlement de la Consultation (RC). - Information concernant l'envoi des offres /Demandes de participations : ==> Le candidat remet sa proposition OBLIGATOIREMENT par voie électronique, conformément aux indications de l'article 9.1 du RC. ==> Pour sa proposition, la société doit produire un dossier complet, comprenant les pièces relatives à la candidature et les pièces relatives à l'offre telles que mentionnées à l'article 8 du règlement de la consultation (RC), voir " Présentation et contenu des propositions ".
Autres informations : - A titre d'information, la notification du marché est prévue à compter de fin avril 2025 (information non contractuelle). Pour plus de détails se reporter à l'article 2 du RC. - Une visite FACULTATIVE est prévue dans le cadre de cette consultation conformément à l'article 7 du RC.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 : Ville d'Aix et de Marseille (Site : St Jérôme, IUT Susini et Château Gombert) ainsi que autres communes (Site : la Ciotat, Avignon, Salon, et Arles).

Description : Le présent marché a pour objet la maintenance préventive, curative et les travaux de GER des : - Portillon (piéton extérieur) - Porte (piétonne entrée/sortie de bâtiment) coulissante - Grille ou rideau métallique - Barrière levante - Porte de garage sectionnelle ou battante < 3 mètres de hauteur - Porte industrielle hauteur >= 3 mètres de hauteur (sectionnelle ou battante) - Portail double battants ou simple battant - Portail coulissant suspendu ou au sol - Borne escamotable - Tourniquet (Non motorisé) - Couloir rapide. La consultation a été passée

selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions mentionnées au 1° de l'article R. 2124-2 du Code de la Commande Publique et des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Le marché est conclu à prix forfaitaires pour les prestations régulières de maintenance forfaitaire annuelle (cf. Bordereau des Prix - BP - onglet 1 - partie préventive : annexe 1 de l'acte d'engagement) et à prix unitaires pour les prestations de dépannage et de commande d'équipement(s) supplémentaire(s) qui feront l'objet de bons de commande valant ordres de services (cf. Bordereau des Prix - BP - onglet 2 - partie curative / à bons de commande : annexe 1 de l'acte d'engagement). L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum mais comporte un seuil maximum : => Seuil maximum : 150 000 Euros HT par an ainsi qu'un seuil maximum de 150 000 Euros HT pour chaque période reconduite (période de 1 an). Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCP - Liste des installations (LOTS 1 et 2). La description des prestations est décrite dans le CCP et ses annexes.

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50800000 Services divers d'entretien et de réparation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Options :

Description des options : -Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché initial pourront être passés auprès du titulaire du marché (lot) concerné. -ce marché peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué ci-dessous : Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois.

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Aix-en-Provence, Marseille, La Ciotat, Salon de Provence, Arles

Code postal : 13000

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : Avignon

Code postal : 84000

Subdivision pays (NUTS) : Vaucluse (FRL06)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 140,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La "valeur estimée" HORS TVA tient compte de l'estimation pour la part préventive sur la durée totale maximale du marché (périodes de reconductions comprises). La "Valeur maximale de l'accord-cadre" qui tient compte de la valeur maximale (part préventive et à bons de commande : maintenance curative) sur la durée totale maximale du marché (périodes de reconductions comprises). Pour rappel : - La valeur estimée annuelle est à 35 000 euros HT pour la part préventive. - Le seuil maximal (part préventive et à bons de commande : maintenance curative) sur la durée ferme du marché (12 mois) est de : 150 000 euros HT. Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCP - Liste des installations (LOTS 1 et 2).

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 : Prix des prestations (sur 60 points) Ce critère contient 5 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.6

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Valeur technique de l'offre (sur 40 points) Ce critère contient 3 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.4

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université d'aix marseille

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 : Ville de Marseille (District Centre et Sud) ainsi que la composante Médecine Nord

Description : Le présent marché a pour objet la maintenance préventive, curative et les travaux de GER des : - Portillon (piéton extérieur) - Porte (piétonne entrée/sortie de bâtiment) coulissante - Grille ou rideau métallique - Barrière levante - Porte de garage sectionnelle ou battante < 3 mètres de hauteur - Porte industrielle hauteur >= 3 mètres de hauteur (sectionnelle ou battante) - Portail double battants ou simple battant - Portail coulissant suspendu ou au sol - Borne escamotable - Tourniquet (Non motorisé) - Couloir rapide. La consultation a été passée selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions mentionnées au 1° de l'article R. 2124-2 du Code de la Commande Publique et des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Le marché est conclu à prix forfaitaires pour les prestations régulières de maintenance forfaitaire annuelle (cf. Bordereau des Prix - BP - onglet 1 - partie préventive : annexe 1 de l'acte d'engagement) et à prix unitaires pour les prestations de dépannage et de commande d'équipement(s) supplémentaire(s) qui feront l'objet de bons de commande valant ordres de services (cf. Bordereau des Prix - BP - onglet 2 - partie curative / à bons de commande : annexe 1 de l'acte d'engagement). L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum mais comporte un seuil maximum : => Seuil maximum : 150 000 Euros HT par an ainsi qu'un seuil maximum de 150 000 Euros HT pour chaque période reconduite (période de 1 an). Les

prestations s'exécutent sur les sites indiqués à l'annexe 1 du présent CCP - Liste des installations (LOTS 1 et 2). La description des prestations est décrite dans le CCP et ses annexes.

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50800000 Services divers d'entretien et de réparation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

Options :

Description des options : -Conformément à l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titre du marché initial pourront être passés auprès du titulaire du marché (lot) concerné. -ce marché peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué ci-dessous : Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Marseille

Code postal : 13000

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 140,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La "valeur estimée" HORS TVA tient compte de l'estimation pour la part préventive sur la durée totale maximale du marché (périodes de reconductions comprises). La "Valeur maximale de l'accord-cadre" qui tient compte de la valeur maximale (part préventive et à bons de commande : maintenance curative) sur la durée totale maximale du marché (périodes de reconductions comprises). Pour rappel : - La valeur estimée annuelle est à 35 000 euros HT pour la part préventive. - Le seuil maximal (part préventive et à bons de commande : maintenance curative) sur la durée ferme du marché (12 mois) est de : 150 000 euros HT. Les prestations s'exécutent sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCP - Liste des installations (LOTS 1 et 2).

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 : Prix des prestations (sur 60 points) Ce critère contient 5 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.6

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Valeur technique de l'offre (sur 40 points) Ce critère contient 3 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du RC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 0.4

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des

procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université d'aix marseille

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,784,186.03 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,784,186.03 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 537,664 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : A PLUS SOLUTIONS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 1 A PLUS SOLUTIONS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 537,664 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 1 - A PLUS SOLUTIONS

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 27/05/2025

Date de conclusion du marché : 25/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : ea44cbcb-cd3e-4014-ab7d-238f2c406378-02

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,246,522.03 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ELECTRICITE INDUSTRIELLE J. P. FAUCHE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 2 ELECTRICITE INDUSTRIELLE J. P. FAUCHE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 1,246,522.03 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 2 - ELECTRICITE INDUSTRIELLE J. P. FAUCHE

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 27/05/2025

Date de conclusion du marché : 25/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : ea44cbcb-cd3e-4014-ab7d-238f2c406378-02

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Numéro d'enregistrement : 17130000700019

Adresse postale : Comité Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001

Ville : Marseille cedex 06

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Secrétariat du comité : Catherine PIETRI

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université d'aix marseille

Numéro d'enregistrement : 13001533200013

Adresse postale : 58 boulevard Charles Livon

Ville : Marseille cedex 7

Code postal : 13284

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Direction de la Commande Publique - Pôle des Marchés Publics

Adresse électronique : arkia.belhadi@univ-amu.fr

Téléphone : 0413944497

Télécopieur : 0491313136

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2605925&orgAcronyme=f2h>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0005

Nom officiel : ELECTRICITE INDUSTRIELLE J. P. FAUCHE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 30825057000857

Adresse postale : ZI LES ESTROUBLANS - 6 RUE DE MADRID

Ville : VITROLLES

Code postal : 13127

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Téléphone : 0413943214

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : A PLUS SOLUTIONS

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 51334326900041

Adresse postale : 987 BOULEVARD ROBERT FERRISSE

Ville : SAINT VICTORET

Code postal : 13730

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Téléphone : 0496161646

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : be052435-1026-41bb-8202-c2abe177fa6d - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/08/2025 à 10:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/08/2025